

DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER : MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026**1. RENSEIGNEMENTS DE L'ENFANT (Un bulletin d'inscription par enfant)**

Nom de l'enfant : Prénom :
Date de naissance : Âge : Classe / École :
Sieste nécessaire ? : ☐ OUI ☐ NON Régime / Particularités :

2. RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

NOM : PRÉNOM :
Tél. urgence (priorité) : Email :
Portable 1 : Portable 2 :
Adresse postale :
N° Allocataire CAF / MSA : Quotient Familial (QF) :

3. RÉSERVATION D'ACCUEIL (VACANCES DE LA TOUSSAINT 2026)

Jour / Date	Journée complète (Cocher)	Péri-centre Matin (indicatif) 7h-8h 8h-8h30 8h30-9h	Péri-centre Soir (indicatif) 17h30-18h 18h-18h30 18h30-19h
Lundi 19 oct.	☐ Journée	☐ 7h-8h ☐ 8h-8h30 ☐ 8h30-9h	☐ 17h30-18h ☐ 18h-18h30 ☐ 18h30-19h
Mardi 20 oct.	☐ Journée	☐ 7h-8h ☐ 8h-8h30 ☐ 8h30-9h	☐ 17h30-18h ☐ 18h-18h30 ☐ 18h30-19h
Mercredi 21 oct.	☐ Journée	☐ 7h-8h ☐ 8h-8h30 ☐ 8h30-9h	☐ 17h30-18h ☐ 18h-18h30 ☐ 18h30-19h
Jeudi 22 oct.	☐ Journée	☐ 7h-8h ☐ 8h-8h30 ☐ 8h30-9h	☐ 17h30-18h ☐ 18h-18h30 ☐ 18h30-19h
Vendredi 23 oct.	☐ Journée	☐ 7h-8h ☐ 8h-8h30 ☐ 8h30-9h	☐ 17h30-18h ☐ 18h-18h30 ☐ 18h30-19h

Personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant :

Total journées : | Inscription Veillée (5,41 €) : ☐ OUI ☐ NON | Tarif jour QF : €

| TOTAL estimé : €

☐ Attestation demandée**4. DÉCHARGE, DROIT À L'IMAGE & RGPD****DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ : Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant désigné ci-dessus :**

- Inscris mon enfant au centre et l'autorise à participer aux différentes activités proposées.
- Décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir avant ou après la prise en charge effective.
- Autorise les organisateurs à prendre toutes les mesures médicales ou chirurgicales d'urgence en cas de besoin.
- Certifie exacts l'ensemble des renseignements portés sur ce bulletin d'inscription.

DROIT À L'IMAGE : Photos en interne accueil de loisirs : ☐ OUI ☐ NON | Publication bulletin municipal : ☐ OUI ☐ NON**PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) :** « Conformément au Règlement (UE) 2016/679, les données collectées servent uniquement au traitement de l'inscription à l'accueil de loisirs. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement auprès du DPO : rgpd@cc-sevreloire.fr. »

Fait à :

le : / 2026

Signature du Responsable Légal :

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

MODALITÉS D'INSCRIPTION & TARIFS**1. DOCUMENTS À FOURNIR**

Pour toute première inscription au Pôle Enfance (ou mise à jour annuelle du dossier) :

- **Justificatif de Quotient Familial** : Dernier avis de la CAF ou de la MSA indiquant le quotient familial (à défaut, dernier avis d'imposition/non-imposition).
- **Fiche sanitaire** : Fiche sanitaire dûment complétée par enfant OU photocopie du carnet de santé (vaccins à jour).
- **Attestation d'assurance** : Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité.

2. TARIFS PAR ENFANT À LA JOURNÉE (COMMUNE DU LANDREAU)

Votre Quotient Familial (QF)	Tarif Journée / Enfant (Résidents Landreau)	Tarif Repas / Enfant (Résidents Landreau)	Frais Annuels Pôle Enfance (1ère inscription)
< 500 €	8,11 €	3,53 €	12,01 €
501 - 700 €	10,55 €	3,75 €	12,01 €
701 - 900 €	14,60 €	3,97 €	12,01 €
901 - 1100 €	16,23 €	4,41 €	12,01 €
1101 - 1300 €	18,66 €	4,85 €	12,01 €
1301 - 1500 €	22,72 €	5,07 €	12,01 €
> 1500 €	24,34 €	5,29 €	12,01 €

- **Mode de calcul** : Multiplier le (tarif journée + repas) correspondant à votre QF par le nombre de journées réservées.
- **Majoration hors commune** : Ajouter une majoration de 50% sur chaque prestation pour les familles non-résidentes du Landreau.
- **Péri-centre** : L'accueil périscolaire n'est pas facturé en supplément, les horaires sont à préciser à titre indicatif.
- **Prestations complémentaires** : Petit déjeuner (sur demande) et goûter : 0,72 € | Veillée : 5,41 €.

3. MATÉRIEL & CONSIGNES PRATIQUES

- **Affaires personnelles** : Apporter une gourde et un sac à dos au nom de l'enfant. Merci de marquer le nom sur l'ensemble des affaires.
- **Pour les maternelles** : Apporter le nécessaire de sieste et de change (doudou, tétine, coussin, plaid) dans un sac cabas identifié.
- **Activités sportives** : La salle de sport des Nouëllles est réservée tous les matins. Prévoir une tenue sportive et des baskets adaptées.

4. DÉPÔT DU DOSSIER & PERMANENCE D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, deux possibilités :

1. Déposer ou envoyer le dossier COMPLET au plus tard le **mercredi 30 septembre 2026** :
Accueil de loisirs municipal - Hôtel de Ville du Landreau - Place de l'Hôtel de Ville - 44430 Le Landreau
(Une boîte aux lettres est disponible à l'extérieur droit de la mairie).
2. Permanence d'inscription directe auprès de la directrice et de l'équipe du Pôle Enfance :
Le **mercredi 30 septembre 2026 de 09h00 à 19h00** au Pôle Enfance du Landreau (face à l'École la Sarmentille).

⚠ IMPORTANT - INSCRIPTIONS SELON PLACES DISPONIBLES :

« Nous nous réservons le droit de vous spécifier que nous ne pouvons donner suite à votre dossier et l'inscription de votre enfant ou vos enfants selon les places disponibles. Seuls les dossiers complets seront pris en compte. »

5. FACTURATION & RÈGLEMENT**IMPORTANT : Ne pas joindre de paiement lors de l'inscription !**

- **Facturation** : Émise ultérieurement par le Trésor Public du Loroux-Bottereau (15 rue de la Liotterie, 44430 Le Loroux-Bottereau). Le règlement s'effectuera à réception du titre de recette.
- **Moyens de paiement acceptés** : Chèque, chèques vacances (ANCV), espèces ou virement bancaire.
- **Engagements** : Les inscriptions validées sont définitives. Toute absence non justifiée médicalement sera facturée.